

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00065

Numéro SIREN : 820 013 852

Nom ou dénomination : AALBORG PORTLAND FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 6164

AALBORG PORTLAND FRANCE
Société par Actions Simplifiée (Société à associé unique)
Au capital de 10 010,00 euros
Siège social : Avenue Bachelar – Port de Commerce – 17300 ROCHEFORT

RCS LA ROCHELLE 820 013 852

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 9 JUIN 2021

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Associé Unique approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice comptable de 151 799 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 151 799 euros

Affectation :

Réserve légale : 7 590 euros
Au report à nouveau : 144 209 euros

Après affectation, le compte report s'élèvera à 227 565 €.

L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

* *
*

Extrait certifié conforme à l'original.

Romeo MAURIZIO

Président



VACHON & COMPAGNIE

AALBORG PORTLAND FRANCE

SAS au capital de € 10 010

Avenue Bachelar

Port de Commerce

17300 ROCHEFORT

- :: - :: - :: :

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2020

- :: - :: - :: :

*certifié conforme
à l'original*



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 184 933	699 170	2 485 763	54,37	2 619 164	63,00
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours					82 900	1,89
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 148		2 148	0,05		
TOTAL (I)	3 187 081	699 170	2 487 911	54,41	2 702 064	64,89
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	111 387		111 387	2,44	213 896	5,14
Marchandises	275 727		275 727	6,03	38 246	0,92
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	608 652		608 652	13,31	507 965	12,22
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 068		33 068	0,72	46 008	1,11
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	654 835		654 835	14,32	346 262	8,33
Charges constatées d'avance	400 662		400 662	8,76	303 000	7,29
TOTAL (II)	2 084 332		2 084 332	45,58	1 455 377	35,01
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 271 413	699 170	4 572 243	100,00	4 157 441	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 010)	10 010	0,22	10 010	0,24
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	889 990	19,47	889 990	21,41
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	83 356	1,82	-83 531	-1,52
Résultat de l'exercice	151 799	3,32	146 887	3,53
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 135 156	24,83	983 356	23,65
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 350 000	29,53	1 350 000	32,47
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 928 576	42,18	1 620 197	38,97
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	30 268	0,68	24 195	0,58
. Organismes sociaux	33 128	0,72	25 342	0,61
. Etat, impôts sur les bénéfices	21 280	0,47	45 136	1,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	64 602	1,41	102 074	2,46
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 233	0,20	7 141	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	3 437 087	75,17	3 174 085	76,35
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 572 243	100,00	4 157 441	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	6 980 297		6 980 297	78,60	6 080 410	77,85	899 887	14,80	
Production vendue biens									
Production vendue services	1 900 795		1 900 795	21,40	1 729 779	22,15	171 016	9,89	
Chiffres d'Affaires Nets	8 881 092		8 881 092	100,00	7 810 188	100,00	1 070 904	13,71	

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			9 008	0,10	4 779	0,08	4 229	88,49
Autres produits			0	0,00	6	0,00	-6	-100,00
Total des produits d'exploitation (I)			8 890 101	100,10	7 814 973	100,08	1 075 128	13,78
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 855 560	65,93	4 887 214	62,57	968 346	19,81
Variation de stock (marchandises)			-179 739	-2,01	221 166	2,83	-400 905	-181,26
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			2 405 878	27,09	2 066 848	26,46	339 030	16,40
Impôts, taxes et versements assimilés			19 211	0,22	11 211	0,14	8 000	71,36
Salaires et traitements			231 242	2,60	139 740	1,79	91 502	65,48
Charges sociales			103 422	1,16	62 196	0,80	41 226	66,28
Dotations aux amortissements sur immobilisations			216 301	2,44	206 879	2,65	9 422	4,55
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			151	0,00			151	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			8 652 026	97,42	7 595 253	97,25	1 056 773	13,91
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			238 075	2,69	219 720	2,81	18 355	8,35
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			63	0,00	0	0,00	63	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			63	0,00	0	0,00	63	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			18 747	0,21	26 535	0,34	-7 788	-29,34
Différences négatives de change			24	0,00	11	0,00	13	118,18
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			18 771	0,21	26 546	0,34	-7 775	-29,28
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-18 708	-0,20	-26 546	-0,33	7 838	29,53
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			219 367	2,47	193 174	2,47	26 193	13,56

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	67 568	0,76	46 287	0,59	21 281	45,98
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 890 164	100,10	7 814 973	100,06	1 075 191	13,76
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 738 364	98,39	7 668 086	98,18	1 070 278	13,96
RÉSULTAT NET	151 799	1,71	146 887	1,88	4 912	3,34
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	14 129	0,16	14 333	0,18	-204	-1,41
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE AU BILAN DU 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

N° ordre		Produites	Non produites	
			N/S	N/A
I	REGLES ET METHODES COMPTABLES	I		
II	IMMOBILISATIONS (N° 2054)	II		
III	AMORTISSEMENTS (N° 2055)	III		
IV	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			N/A
V	IMMOBILISATIONS FINANCIERES			N/A
VI	ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			N/A
VII	VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION			N/A
VIII	PROVISIONS (N° 2056)			N/A
IX	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (N° 2057)	IX		
X	ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : ENTREPRISES LIEES			N/S
XI	ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN : EFFETS DE COMMERCE			N/A
XII	PRODUITS A RECEVOIR			N/A
XIII	COMPTES DE REGULARISATION			N/A
XIV	CHARGES A PAYER	XIV		
XV	ECARTS DE CONVERSION ACTIF-PASSIF			N/A
XVI	CREDIT-BAIL			N/S
XVII	ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS	XVII		
XVIII	DETTE GARANTIES PAR DES SURETES REELLES			N/A
XIX	IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	XIX		
XX	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES- INTEGRATION FISCALE			N/S
XXI	OBLIGATIONS CONVERTIBLES			N/A
XXII	DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT			N/A
XXIII	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL - PARTS DE FONDATEUR	XXIII		
XXIV	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	XXIV		
XXV	ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS			N/S
XXVI	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES			N/S
XXVII	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	XXVII		
XXVIII	EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	XXVIII		

NOTE AUX COMPTES ANNUELS

- :- :- :- :- :

1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 COVID-19

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation de l'activité. Les mesures proposées par le Gouvernement en date du 23 mars 2020 constituent un événement majeur de la clôture de l'exercice 2020.

La société **AALBORG PORTLAND FRANCE** a eu recours à certaines mesures de soutien mises en place par l'Etat :

- Report des échéances sociales
- Mise en place de l'activité partielle

1.2 Litiges en cours

Un litige est né avec un prestataire (logistique et stockage) dans le cadre des produits vendus par **AALBORG PORTLAND FRANCE**

La procédure est en cours et aucune conséquence financière ne peut être envisagée à ce stade



2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

AALBORG PORTLAND FRANCE a pour objet social le stockage et la commercialisation en vrac de ciment portland.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont présentés et évalués selon les normes définies au Code de Commerce, dans les textes pris pour son application.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables,
- et l'indépendance des exercices.

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 ont été établis en Euros.

3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations corporelles

Il s'agit d'un terminal de stockage de ciment mis en service au cours de l'exercice 2017 (Silo 1 et Silo 2).



Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévisionnelle réelle d'utilisation du matériel et résultant des usages.

Le taux suivant a été retenu :

Matériel industriel	9 ans - 15 ans
---------------------	----------------

3.2. Stock de marchandises et produits finis

A la clôture de l'exercice, le stock est constitué de produits (ciment), propriété de **AALBORG PORTLAND FRANCE**.

Il a été valorisé en fonction du tonnage de ciment constaté dans les 2 silos et sur la base du dernier coût d'achat.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation. La valeur de réalisation est appréhendée à partir des rotations et de l'antériorité des stocks. A ce titre, aucune provision pour dépréciation des stocks n'a été enregistrée.

3.3. Clients et comptes rattachés

Les créances clients ont été inscrites pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque d'irrecouvrabilité.



3.4. Autres créances

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.5. Disponibilités

Les disponibilités représentent les soldes débiteurs des comptes « Banques » à la clôture de l'exercice.

3.6. Capital social

Le capital social est constitué de 1 001 actions de € 10 chacune.

3.7. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Parmi les dettes fournisseurs et comptes rattachés figure le montant des factures non parvenues pour un montant de € 292 104.

4 - AUTRES INFORMATIONS

Le montant des engagements de retraite provisionné ou prévu par la convention collective, calculé en fonction du nombre d'employés, de critères d'actualisation et d'espérance de vie, reste non significatif au 31 décembre 2020.

5 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID-19, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.



Désignation de l'entreprise				AALBORG PORTLAND FRANCE				Néant ☐					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3		4		5	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR					
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	3 102 033	KT		KU	82 900				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX					
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD					
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG					
		Immobilisations corporelles en cours		LH	82 900	LI		LJ					
		Avances et acomptes		LK		LL		LM					
		TOTAL III		LN	3 184 933	LO		LP	82 900				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T					
		Autres participations		8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	2 148					
TOTAL IV			1Q		1R		1S	2 148					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 184 933	ØH		ØJ	85 048				
CADRE B	IMMOBILISATIONS		par virement de poste à poste		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
			1		2		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	3 184 933	ML				
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT		MU				
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
		Immobilisations corporelles en cours	MY	82 900	MZ		NA		NB				
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF				
		TOTAL III	IY	82 900	NG		NH	3 184 933	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW				
		Autres participations	IO		ØX		ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 148	2G					
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 148	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	82 900	ØK		ØL	3 187 081	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise AALBORG PORTLAND FRANCENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AALBORG PORTLAND FRANCE		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AALBORG PORTLAND FRANCE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	2 148	UV		UW	2 148			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	608 652		608 652					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	33 068		33 068					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS	400 662		400 662					
	TOTAUX				VT	1 044 530	VU	1 042 382	VV	2 148			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 350 000		1 350 000								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 928 576		1 928 576								
Personnel et comptes rattachés		8C	30 268		30 268								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 128		33 128								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	21 280		21 280							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	64 602		64 602							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 233		9 233							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K											
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	3 437 087	VZ	3 437 087								
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

CHARGES A PAYER**A n n e x e XIV**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :	Montant	
	Déductible	Non déductible
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	€ 292 104	
Dettes fiscales et sociales	<u>€ 51 943</u>	<u>€ 3 057</u>
TOTAL	<u>€ 344 047</u>	<u>€ 3 057</u>



DETAIL DES CHARGES A PAYER

Annexe XIV - suite

FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	€	292 104
---	---	---------

DETTES FISCALES ET SOCIALES	€	55 000
------------------------------------	---	--------

Personnel, charges à payer	€	30 268
-----------------------------------	---	--------

Provision congés à payer	€	17 552
--------------------------	---	--------

Provision bonus à payer		<u>12 716</u>
-------------------------	--	---------------

	€	<u>30 268</u>
--	---	---------------

Organismes sociaux, charges à payer	€	16 985
--	---	--------

Charges sociales sur congés payés	€	7 802
-----------------------------------	---	-------

Charges sociales sur bonus à payer		5 722
------------------------------------	--	-------

Formation continue à payer		<u>3 461</u>
----------------------------	--	--------------

	€	<u>16 985</u>
--	---	---------------

Etat, charges à payer	€	<u>7 747</u>
------------------------------	---	--------------

CVAE	€	4 690
------	---	-------

TVS		<u>3 057</u>
-----	--	--------------

	€	<u>7 747</u>
--	---	--------------

TOTAL DES CHARGES A PAYER	€	<u><u>347 104</u></u>
----------------------------------	---	-----------------------



INTEGRATION GLOBALE – CONSOLIDATION
IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

A n n e x e XIX

Les comptes de la société **AALBORG PORTLAND FRANCE** sont
consolidés dans les comptes de :

AALBORG PORTLAND HOLDING A/S

Rordalsvej 44

P.O. Box 165

9220 AALBORG OST

DANEMARK



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

A n n e x e XXIII

Différentes catégories de titres	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions	<u>1 001</u>	=	=	€ 10



EFFECTIF MOYEN

A n n e x e XXVII

	Personnel salarié
Cadres	1
Non cadres	2
Stagiaires	—
TOTAL	<u>3</u>



REMUNERATION DES DIRIGEANTS

A n n e x e XXIV

La rémunération des cadres dirigeants de la société n'est pas transmise car elle conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a checkmark-like flourish.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Annexe XXVIII

En euros	2020	2019	Variation
Capital social	10 010	10 010	-
Prime d'émission	889 990	889 990	-
Report à nouveau	83 356	(63 531)	(146 887)
Résultat 2019	-	146 887	146 887
Résultat 2020	151 799	-	151 799
Capitaux propres	<u>1 135 155</u>	<u>983 356</u>	<u>151 799</u>





KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 MERIGNAC

AALBORG PORTLAND S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

AALBORG PORTLAND S.A.S.

Avenue Bachelar - Port de commerce - BP 10255 - 17305 ROCHEFORT

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 728 417



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 MERIGNAC

AALBORG PORTLAND S.A.S.

Siège social : Avenue Bachelar - Port de commerce - BP 10255 - 17305 ROCHEFORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société AALBORG PORTLAND S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALBORG PORTLAND S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



AALBORG PORTLAND S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
1^{er} juin 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 1^{er} juin 2021

KPMG S.A.

Eric Junières
Associé